

	Conditions générales de garantie Searchlight Electric Limited (SEL)	RÉF. : AP31
		Révisé : 06/02/2025

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Chez Searchlight Electric Ltd, nous sommes fiers de nos produits et veillons à ce qu'ils répondent aux exigences esthétiques et fonctionnelles. Tous nos luminaires Searchlight Electric Ltd bénéficient d'une garantie de 12 mois à compter de la date d'achat, couvrant tout défaut de fabrication.

Si vous avez acheté le produit auprès d'un tiers, veuillez vérifier les conditions de sa garantie.

Éclairage extérieur : garantie de finition de 3 ans.

Les produits d'éclairage extérieur bénéficient d'une garantie prolongée de 3 ans. Des restrictions s'appliquent pour les produits destinés à des environnements agressifs (par exemple, à au moins 8 km du littoral ou dans des zones polluées). Veuillez vérifier avant l'achat.

Les réclamations concernant les 12 premiers mois doivent être adressées au détaillant.

Garantie des produits LED intégrés.

Les produits LED intégrés bénéficient d'une garantie étendue de 5 ans en cas de panne lors de leur utilisation.

Conditions de garantie

La réparation ou le remplacement est gratuit en cas de défaut de fabrication pendant la période de garantie, sur présentation d'une preuve d'achat. Conditions :

- Veuillez nous en informer dans un délai raisonnable.
 - Fournir une notification écrite ou par courriel avec photos.
 - Retourner la marchandise pour inspection sur demande. •
- Réparation ou remplacement uniquement en cas de défaut de fabrication avéré.
- Les frais de remontage ou de réparation ne sont pas couverts.

Exclusions

La garantie ne couvre pas :

- Installation incorrecte par un électricien qualifié.
- Non-respect des instructions d'utilisation et d'entretien.
- Dommages liés à l'installation.
- Modifications ou substitutions.
- Usure normale, dommages intentionnels, négligence ou conditions inappropriées.
- Connexions de circuits électriques inappropriées.
- Lampes, drivers ou accessoires non fournis par Searchlight Electric Ltd.
- Cas de force majeure (ex. : inondations, foudre).
- Déplacer le produit de son installation d'origine.

Nous nous efforcerons de remplacer la pièce défectueuse par un produit identique ou, le cas échéant, par un équivalent.

Toutefois, en raison des évolutions technologiques et de conception, un remplacement à l'identique n'est pas toujours possible.

Référence du document	Version n°	Créé par	Approuvé par	Conserver pendant 2 ans	Date d'émission	Page n°
AP31	Numéro 1	Lee Pritchard	Lee Pritchard		6-2-2025	1

	Conditions générales de garantie Searchlight Electric Limited (SEL)	RÉF. : AP31
		Révisé : 06/02/2025

Pour enregistrer un produit et bénéficier d'une garantie prolongée de cinq ans, veuillez utiliser le lien du code QR ci-dessous.



Le formulaire dûment rempli, accompagné d'une copie lisible de la facture/du reçu d'achat original, doit être fourni dans les 60 jours suivant l'achat initial.

Vous pouvez également envoyer un courriel à : returns@searchlightelectric.com ou par la poste à

Enregistrement de la garantie LED

Projecteur électrique

900 Oldham Road

Manchester

M40 2BS

Référence du document	Version n°	Créé par	Approuvé par	Conserver pendant 2 ans	Date d'émission	Page n°
AP31	Numéro 1	Lee Pritchard	Lee Pritchard		6-2-2025	2